



Conseil d'administration de l'École polytechnique du 11 décembre 2025



Motion sur les relations partenariales avec les entreprises

L'École polytechnique forme depuis plus de deux siècles des femmes et des hommes capables d'agir, d'innover et de prendre des responsabilités au service de la Nation. À l'heure où la compétition mondiale est intense dans les domaines scientifique, technologique et industriel, nous réaffirmons une conviction simple : des liens forts et maîtrisés entre l'École et les entreprises sont indispensables pour atteindre pleinement ses objectifs d'excellence scientifique et de contribution à la société.

Les échanges avec les acteurs économiques privés comme publics sont en effet un complément naturel et utile à la formation académique de haut niveau dispensée à l'École. Ils participent à l'insertion professionnelle des diplômés qui dans leur majorité rejoignent l'entreprise à l'issue de leur formation. Ils renforcent l'exigence académique, enrichissent les parcours et préparent efficacement les étudiants à leurs futures responsabilités en identifiant au plus tôt les mutations industrielles.

La recherche conduite à l'École se traduit elle aussi en innovations pour la collectivité. Les partenariats industriels et les chaires jouent à cet égard un rôle d'accélérateur : ils permettent de concrétiser le passage de la découverte à l'application, de valoriser les travaux des laboratoires, et de prendre part à la puissance technologique française. Ces partenariats se déroulent dans un cadre clair qui garantit l'indépendance scientifique des équipes de recherche et la protection de leur propriété intellectuelle.

Les contributions en mécénat de particuliers et d'entreprises, collectées par la Fondation de l'X, apportent des ressources essentielles pour soutenir durablement les ambitions de l'École. Qu'il s'agisse de bourses d'étudiants, d'équipements scientifiques, de chaires, et de projets structurants, ces ressources apportent un complément indispensable au financement public pour maintenir une attractivité mondiale et promouvoir le développement d'innovations qui ont un impact positif sur la société et l'environnement.

Cette dynamique se prolonge dans l'écosystème d'innovation de l'École qui soutient l'émergence de technologies et de start-up dans les secteurs stratégiques tels que l'énergie, le numérique, le climat, la santé, l'industrie ou la défense. La vitalité de cet écosystème est une fierté et, avec un quart des jeunes pousses de la French Tech qui en provient, elle illustre la cohérence d'un dispositif reliant l'enseignement, la recherche publique, l'entrepreneuriat et les partenariats privés. Ceci positionne l'École au même niveau que les plus grandes universités mondiales qui disposent toutes d'un écosystème développé avec les entreprises.

Indispensables pourvoyeuses de stages tout au long des scolarités, les entreprises participent également à la vie étudiante par des actions à vocation d'insertion professionnelle conduites avec l'École, ainsi que par le sponsoring d'évènements ou d'activités étudiantes, encadré par la charte des relations entreprises. Ce cadre assure la transparence des relations et garantit la cohérence des initiatives menées sur le campus.

Le Conseil d'administration réaffirme que la collaboration entre l'École polytechnique et les entreprises, de toutes les tailles et de tous les domaines d'intérêt pour les étudiants et les laboratoires de recherche, est une condition première de son attractivité, de son rayonnement et de sa contribution au pays. Ces relations sont fortes, publiques et mutuellement exigeantes. Elles constituent l'un des fondements de la mission de l'École : servir la science, l'innovation et l'intérêt général.

Cette motion a été approuvée à l'unanimité des 24 membres votants le 11 décembre 2025.